



Rapport d'Orientation Budgétaire

Objectifs du DOB pour la commune de SAIX

Envoyé en préfecture le 04/03/2024
Reçu en préfecture le 04/03/2024
Publié le 04/03/2024
ID : 081-218102739-20240229-D2024_04-DE



- Le débat d'orientation budgétaire représente une étape essentielle de la procédure budgétaire d'une commune. Il participe à l'information de l'équipe municipale et favorise la gouvernance budgétaire au sein de l'assemblée délibérante. Il permet d'engager le débat pour aborder les orientations budgétaires de la collectivité, d'informer sur sa situation, sur les priorités et les évolutions financières, conjoncturelles et structurelles qui influent sur ses capacités de financement préalablement au vote du budget primitif.
- Un DOB a un caractère obligatoire pour les communes de plus 3 500 habitants.

Objectifs du DOB pour la commune de SAIX

A ce titre, le DOB doit pouvoir répondre à plusieurs objectifs et présenter les orientations budgétaires avec :

- L'évolution prévisionnelle de dépenses et recettes par un PPF et un PPI (fonctionnement et investissement)
- Les engagements pluriannuels envisagés en matière de programmation d'investissement comportant une prévision des dépenses et des recettes avec un PPI 2023 – 2026 présentant les choix d'investissements, leur modalité, durée de financement et incluant les orientations en matière d'autorisation de programme.
- Les informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de dette contractée et les perspectives pour le projet de budget. Elles présentent notamment le profil de l'encours de dette que vise la collectivité pour la fin de l'exercice avec l'évolution du besoin de financement annuel calculé comme les emprunts minorés des remboursements de dette.

Envoyé en préfecture le 04/03/2024

Reçu en préfecture le 04/03/2024

Publié le 04/03/2024

ID : 081-218102739-20240229-D2024_04-DE



CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL

Un contexte économique toujours tendu

- › Vers une croissance mesurée, une baisse de l'inflation et une réduction du déficit public

CROISSANCE	+1,0 % en 2023 (<i>anticipée</i>) +1,4 % en 2024 (<i>prévisionnelle</i>)
INFLATION	+4,9 % en 2023 (<i>anticipée</i>) +2,6 % en 2024 (<i>prévisionnelle</i>)
DÉFICIT PUBLIC	4,9 % en 2023 (<i>anticipé</i>) 4,4 % du PIB en 2024 (<i>prévisionnel</i>) 2,7 % en 2027 (<i>prévisionnel</i>)
LOI DE PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES	Objectif de maîtrise de l'évolution des dépenses de fonctionnement des collectivités à un rythme inférieur à l'inflation – 0,5 %. <i>En vue du ROB : les collectivités doivent présenter leur objectif concernant l'évolution de leurs dépenses réelles de fonctionnement pour les budgets principaux et pour chacun des budgets annexes (article 17 de la loi)</i>

La France se classe au **septième rang des puissances économiques mondiales** derrière le Royaume-Uni et l'Inde (WEF (World Economic Finance), 2022)

Après avoir subi l'une des plus fortes contractions économiques parmi les pays de l'UE en 2020 (-8%) en raison de la pandémie de COVID-19, l'économie française s'est fortement redressée en 2021 (+6,8 %).

En 2022, l'activité économique a été freinée par les tensions d'approvisionnement, la hausse des prix des matières premières et la crise énergétique qui ont été renforcées par l'invasion russe en Ukraine.

La France a été confrontée à un fort ralentissement de l'activité économique et une inflation élevée.

La croissance économique a ralenti à 2,5 % en 2022, et selon les prévisions de l'INSEE et de la Banque de France, la croissance devrait encore diminuer à 0,9 % en 2023;

En 2024, le gouvernement attend + 1,4 % et la Banque de France prévoit + 0,9 %.

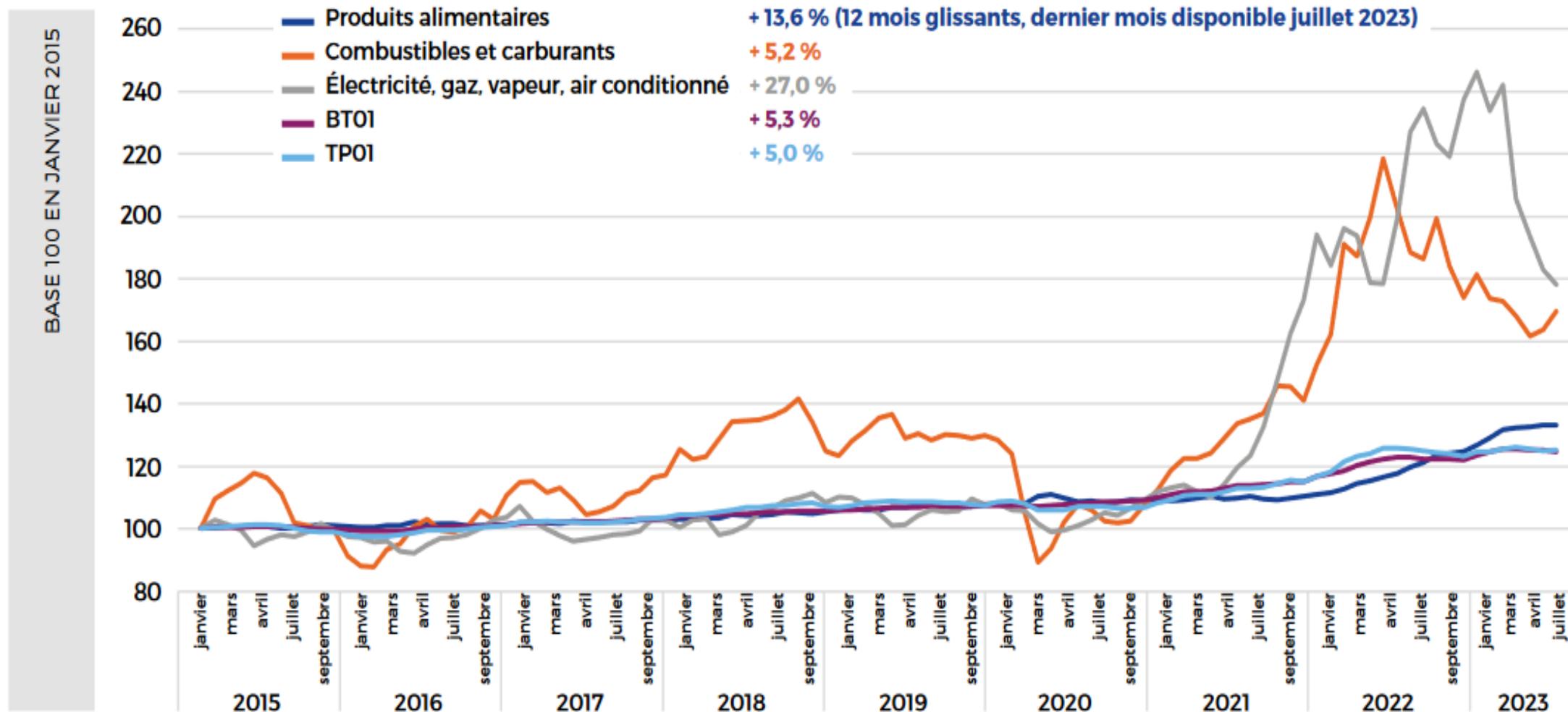
L'inflation serait en 2023 de + 5,8 % en moyenne annuelle après + 5,2 % en 2022 et de + 2,6 % en 2024.



Indices de prix impactant la dépense locale

© La Banque Postale

Envoyé en préfecture le 04/03/2024
Reçu en préfecture le 04/03/2024
Publié le 04/03/2024
ID : 081-218102739-20240229-D2024_04-DE

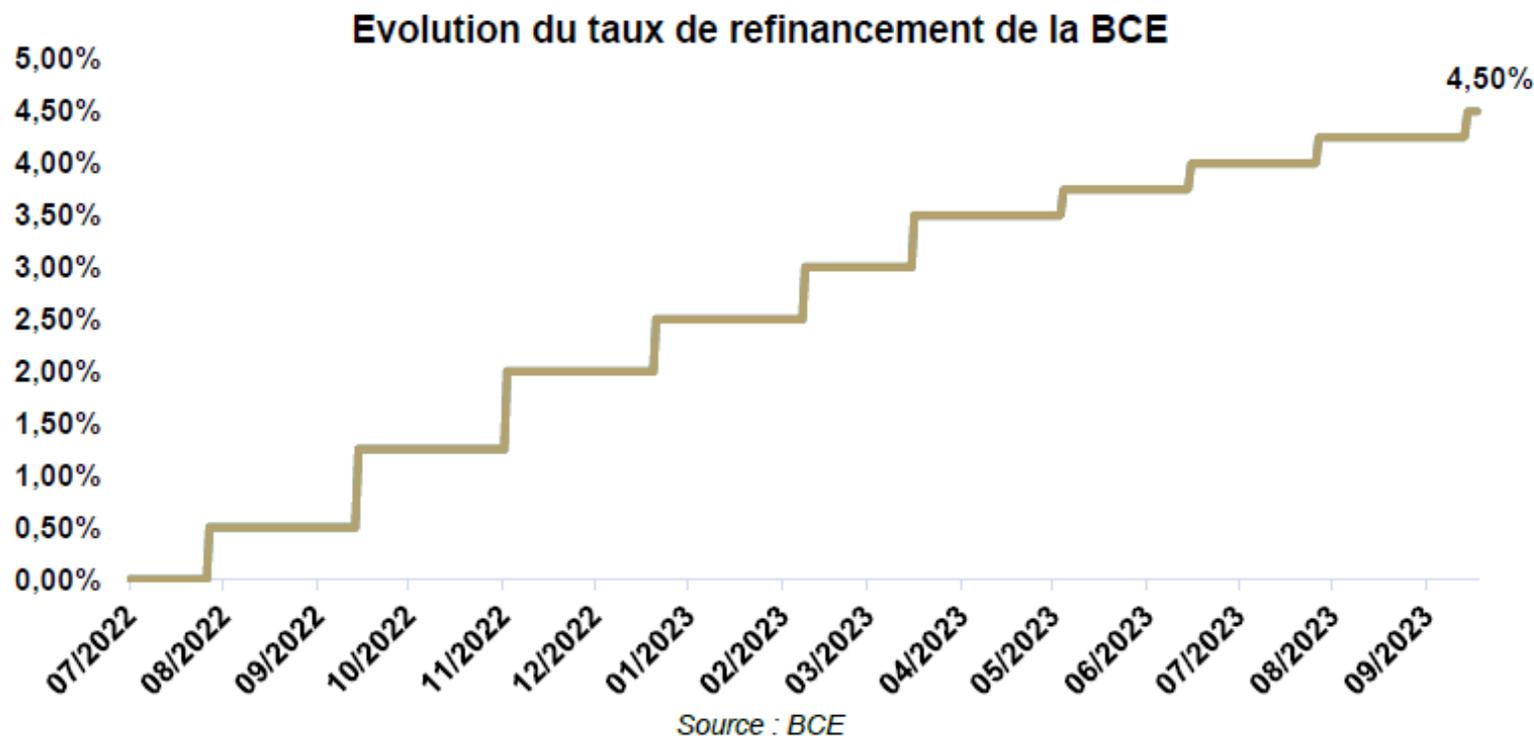


Source : Indices Insee

Décisions de politique monétaire de la BCE (Banque Centrale Européenne)

La BCE relève de nouveau ses taux directeurs, à des niveaux jamais atteints

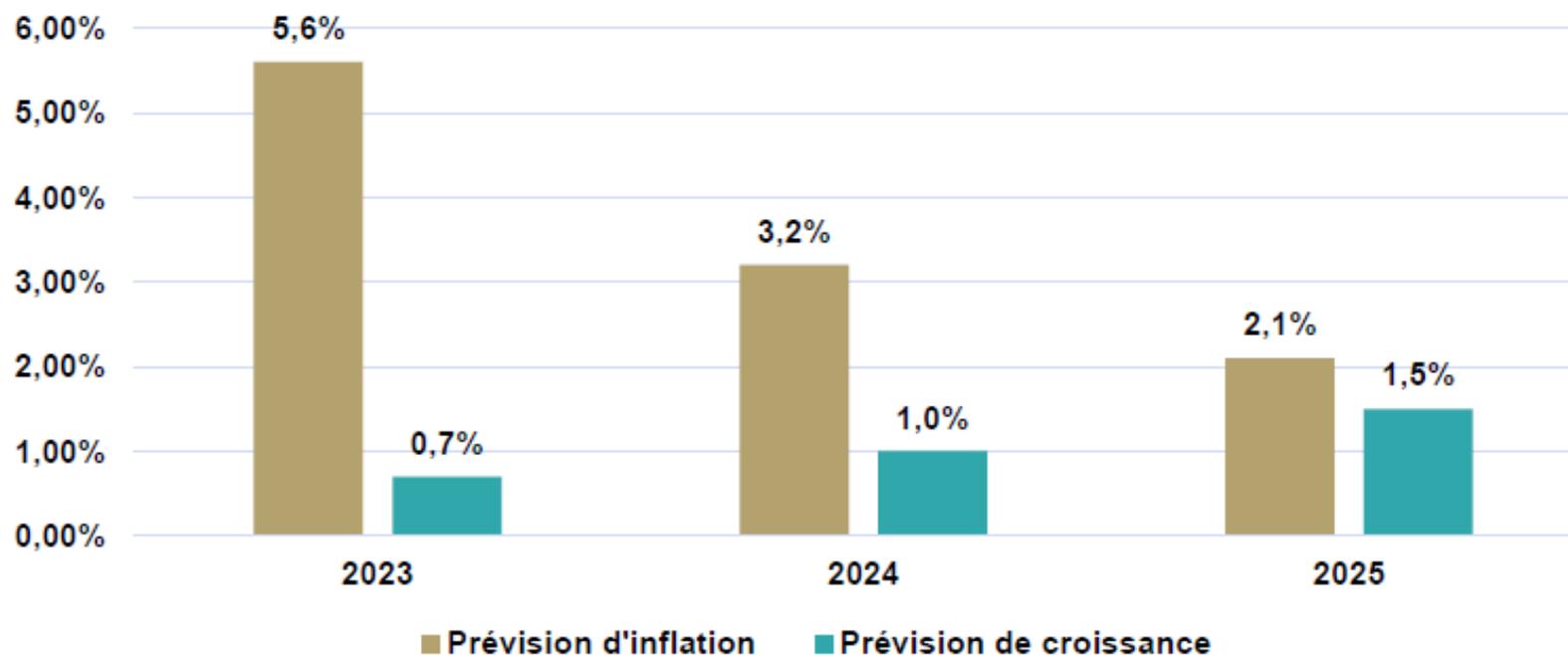
Le taux de dépôt, qui fait référence, est porté à 4 %, un niveau jamais atteint depuis le lancement de la monnaie unique, en 1999. Le taux de refinancement et le taux de facilité de prêt marginal se situent respectivement à 4,50 % et 4,75 %.



Les nouvelles projections macroéconomiques de l'institution prévoient une hausse des prix de 5,6 % en 2023, puis de 3,2 % en 2024 et de 2,1 % en 2025, se rapprochant de l'objectif à moyen terme de 2 %.

La croissance du PIB (produit intérieur brut) devrait atteindre 0,7 % en 2023, contre 0,9 % auparavant, puis 1,0 % en 2024 et 1,5 % en 2025.

Anticipations BCE de croissance et d'inflation pour la zone euro



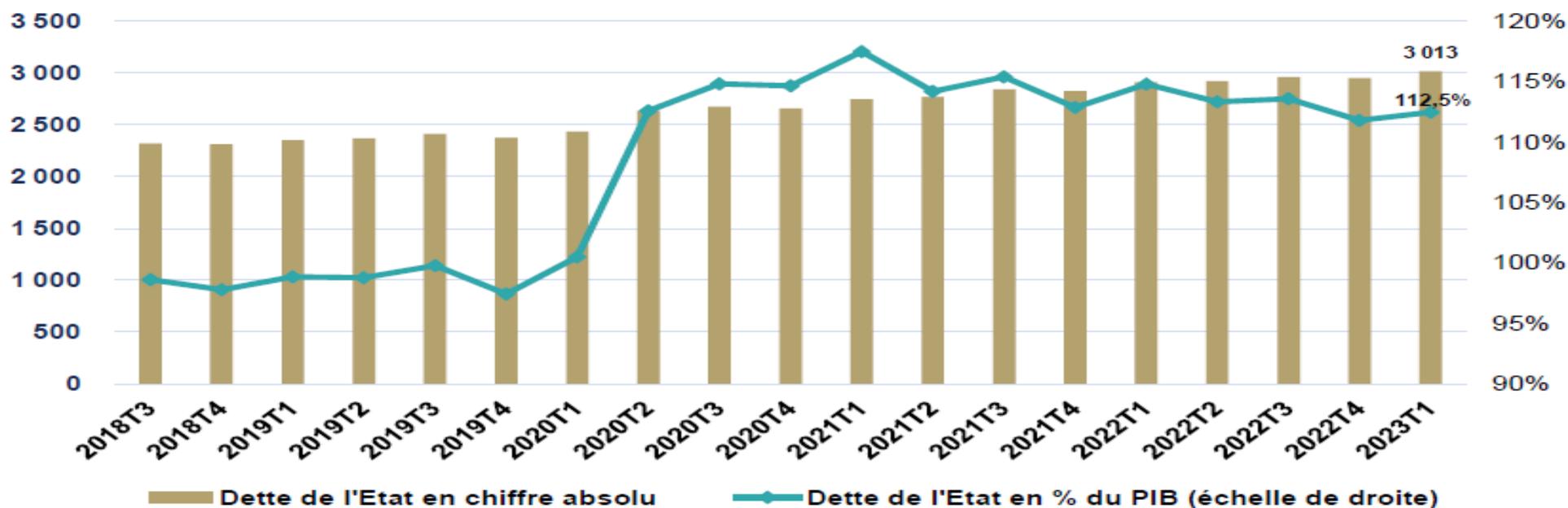
Source : BCE

Une augmentation continue de la dette publique

Evolution de la dette publique française (en milliards d'€)

	2021 T1	2022 T2	2022 T3	2022 T4	2023 T1
Ensemble des adms. Publiques	2 913	2 919	2 959	2 950	3 013 (+63)
Dont :					
- Etat	2 292	2 309	2 345	2 360	2 408 (+48)
- Organismes divers d'adm centrales	75	71	72	75	72 (-3)
- Administration publiques locales	245	248	242	245	245
- Administration sécurité sociale	300	291	300	271	288 (+17)

Evolution de la dette publique en Mds d'€ et en pourcentage du PIB



Source : INSEE

PRÉSENTATION DU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2024

Les grandes lignes du PLF 2024

› Fin du « quoi qu'il en coûte » et accélération de la transition écologique

<h2>ÉCONOMIES</h2>	<h3>Objectif de réaliser 16 milliards d'euros d'économies</h3> <ul style="list-style-type: none">✓ 10 milliards € : fin de la plupart des dispositifs de soutien sur l'énergie✓ 4,5 milliards € : réduction des aides aux entreprises✓ 1 milliard € : réduction des aides à la politique de l'emploi✓ 700 millions € : réforme de l'assurance chômage
<h2>TRANSITION ÉCOLOGIQUE</h2>	<h3>Objectif de 7 milliards d'euros supplémentaires en 2024 et de 3 milliards d'euros supplémentaires sur plusieurs années</h3> <ul style="list-style-type: none">✓ 1,6 milliards € : rénovation des logements✓ 600 millions € : rénovation des bâtiments de l'Etat✓ 500 millions € : abondement du « fonds vert » (2,5 milliards € au total)✓ 300 millions € : verdissement des dotations de l'Etat aux collectivités✓ 500 millions € : plan « eau »✓ 400 millions € : plan « biodiversité »✓ 1 milliard € : transition de l'agriculture✓ 1,8 milliard € : énergie✓ 1,6 milliard € : mobilités

Evolution de la dotation globale de fonctionnement

- › Vers une hausse de 290 millions d'euros en 2024 contre 320 millions d'euros en 2023 (art. 24)

DOTATION D'INTERCOMMUNALITÉ	+90 millions d'euros soit environ +5% sur la totalité de l'enveloppe ✓ <i>Abondement par l'Etat de 30 millions d'euros <u>nets</u> ;</i> ✓ <i>Abondement de 60 millions d'euros par l'écrêtement de la dotation de compensation.</i>
DOTATION DE COMPENSATION	-60 millions d'euros soit environ -1% à -1,5% (contre -0,5% en 2023)
DOTATION DE SOLIDARITÉ RURALE	+150 millions d'euros soit environ +7,2% sur la totalité de l'enveloppe <i>(contre +200 millions d'euros en 2023)</i> <i>NB : majoration de 20 % de la fraction péréquation de la DSR des communes en FRR.</i>
DOTATION DE SOLIDARITÉ URBAINE	+140 millions d'euros soit environ +5,3% sur la totalité de l'enveloppe <i>(contre +90 millions d'euros en 2023)</i>

Mesures de soutien à l'investissement local

- › Pérennisation des principales dotations et du fonds vert, accroissement du FCTVA

DSIL / DETR / DSID / FNADT	2 milliards d'euros
FONDS VERT	2,5 milliards d'euros <i>(500 millions en plus par rapport à 2023)</i>
FCTVA	7 milliards d'euros de crédits ouverts Intégration dans l'assiette des dépenses éligibles des dépenses d'aménagement de terrains.
VERDISSEMENT DES DOTATIONS	Le PLF renforce l'objectif chiffré de verdissement des dotations : <ul style="list-style-type: none">- De 25 % à 30 % pour la DSIL- A 20 % pour la DETR- A 25 % pour la DSID

Les mesures fiscales

Réforme des zonages

Compensation de la perte de THLV (Taxe Foncière sur les Locaux Vacants) en zone dense

Réforme des zonages

› Prorogation / harmonisation des zonages existants – article 7

<p>PROROGATION <i>DISPOSITIFS URBAINS</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bassins urbains à dynamiser jusqu'en 2026 ✓ Zones de revitalisation du commerce en centre-ville jusqu'en 2026 ✓ Zones AFR (aides à finalité régionale) jusqu'en 2027 ✓ Zones franches urbaines et quartiers prioritaires de la politique de la ville jusqu'en 2024 ✓ Zones de développement prioritaire jusqu'en 2026
<p>HARMONISATION <i>DISPOSITIFS RURAUX</i></p>	<p>Au 1^{er} juillet 2024 seront créées les zones « France Ruralités Revitalisations » qui fusionneront :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les ZRR (<i>zones de revitalisation rurale</i>) - Les ZoRComiR (<i>zones de revitalisation des commerces en milieu rural</i>) - Les bassins d'emploi à redynamiser <p>Objectif : rationaliser et harmoniser les différents régimes d'exonérations fiscales, avec un maintien de la maille intercommunale.</p> <p>Dans le dispositif France Ruralités Revitalisation, deux niveaux seront créés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Niveau socle : densité de population et revenu - Niveau renforcé : indice de vulnérabilité

Compensation de la perte de THLV en zone dense (taxe sur les logements vacants)

- › Dispositif de soutien aux communes perdant le produit de THLV – article 25

ZONES « NON DENSES »	<ul style="list-style-type: none">✓ <u>Interdiction</u> d’instituer la majoration de taxe d’habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l’habitation principale✓ <u>Possibilité</u> d’instituer la taxe d’habitation sur les logements vacants
ZONES DENSES	<ul style="list-style-type: none">✓ <u>Possibilité</u> d’instituer la majoration de taxe d’habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l’habitation principale✓ <u>Interdiction</u> d’institution de la taxe d’habitation sur les logements vacants, mais mise en place automatique de la taxe sur les logements vacants dont le produit est affecté à l’ANAH.- Les communes qui avaient institué la THLV et qui se retrouvent en zone dense perdent le produit de THLV.- L’article 25 du PLF prévoit une compensation pérenne sur la base du produit de THLV perçu en 2023.



LES CRITERES D'APPRECIATION DE LA SANTE FINANCIERE

Un indicateur clé de route des équilibres budgétaires : la CAF brute

SECTION FONCTIONNEMENT

RECETTES

- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante

diminuées

DEPENSES

- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières

= CAF BRUTE

SECTION INVESTISSEMENT

RECETTES

- CAF BRUTE**
- Subventions
- FCTVA
- Emprunts nouveaux
- Ventes de patrimoine

diminuée

**Auto
financement**

DEPENSES

- Remboursement de la dette
- Gros travaux
- Renouvellement équipements
- Investissements structurants

égal

= CAF NETTE

Avant 2014 : Maire Bâtitteur
 2014 – 2018.20 : Maire Gestionnaire
 2021 – 20.. : Gestion de crise

LES CRITERES D'APPRECIATION DE LA SANTE FINANCIERE DES COLLECTIVITES

› 2 niveaux de résultats

– CAF Brute

C'est la capacité par la collectivité à dégager un flux d'argent positif par son fonctionnement.

CALCUL : Recettes Réelles de Fonctionnement – Dépenses Réelles de fonctionnement

C'est la base de stratégie financière car c'est ce qui va déterminer la capacité de la collectivité à financer ses investissements.

CRITERE, la CAF Brute doit représentée entre 15 et 20 % des RRF

– CAF Nette

C'est l'autofinancement net des remboursements d'emprunts de la collectivité.

CALCUL : CAF Brute – Remboursement des emprunts

C'est ce qui va déterminer l'indépendance financière de la collectivité

CRITERE, la CAF Nette doit représentée entre 7 et 10 % des RRF

LES CRITERES D'APPRECIATION DE LA SANTE FINANCIERE DES COLLECTIVITES

› 2 ratios de base

– Le taux de désendettement

C'est l'expression de la dette de la collectivité en fonction de sa capacité la rembourser.

CALCUL : Capital Restant Du / CAF Brute

S'exprime en année et les critères couramment acceptés sont :

- **Moins de 8 ans** **Situation Saine**
- **de 8 à 12 ans** **Situation critique**
- **Plus de 12 ans** **Situation dangereuse**

– L'absorption de la CAF par les remboursements d'emprunt

C'est la proportion de la CAF Brute qui est déjà absorbé par les engagements financiers de la collectivité.

CALCUL : Remboursement des emprunts / CAF Brute

S'exprime en pourcentage, **et doit-être inférieur à 50/60 %**

Envoyé en préfecture le 04/03/2024

Reçu en préfecture le 04/03/2024

Publié le 04/03/2024

ID : 081-218102739-20240229-D2024_04-DE



BUDGET COMMUNAL

Envoyé en préfecture le 04/03/2024

Reçu en préfecture le 04/03/2024

Publié le 04/03/2024

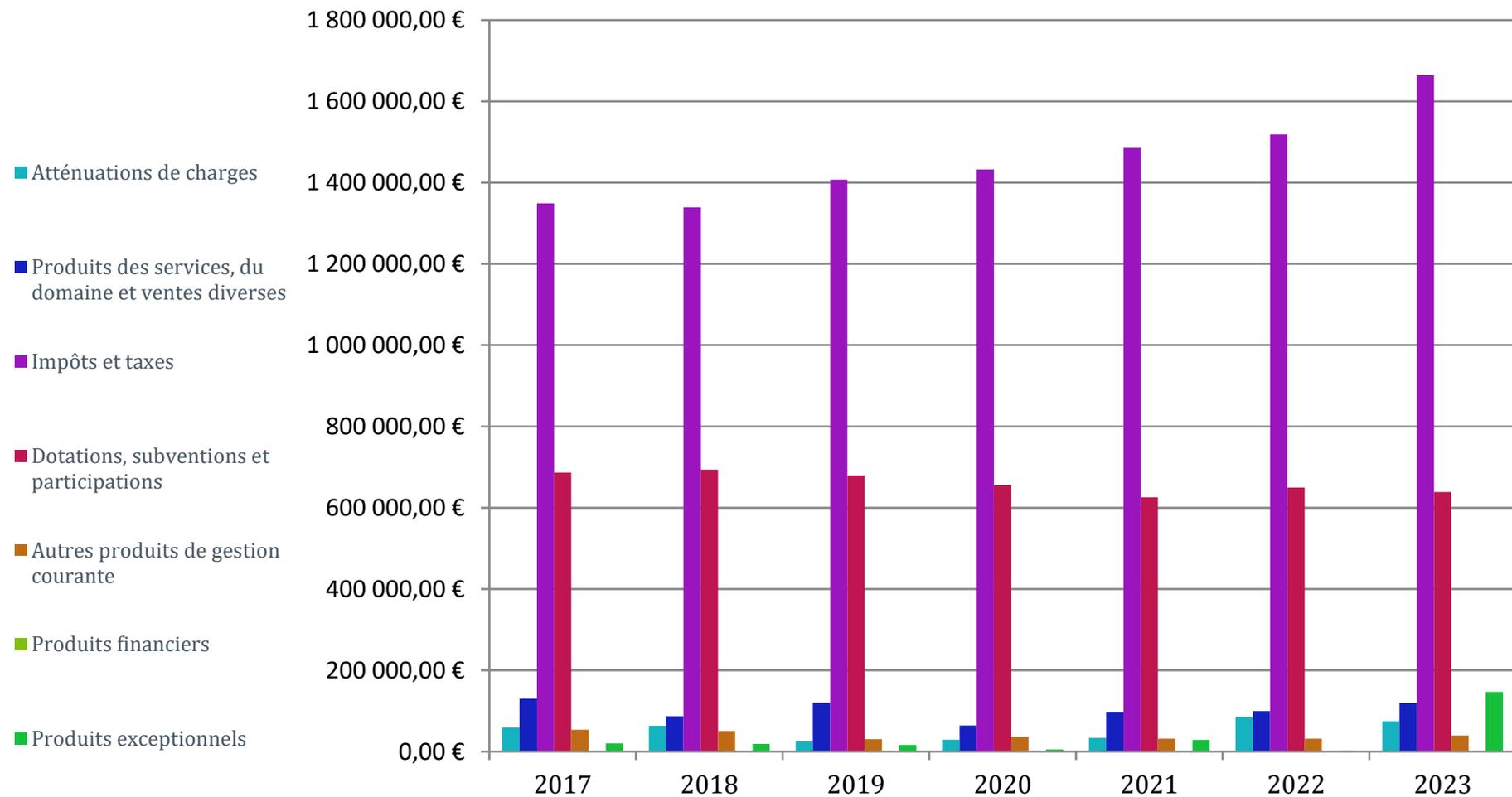
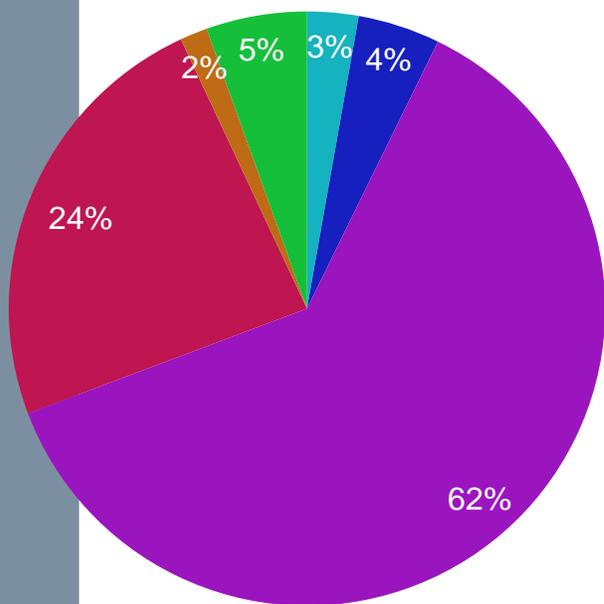
ID : 081-218102739-20240229-D2024_04-DE



RAPPORT RETROSPECTIF

➤ RETROSPECTIVE

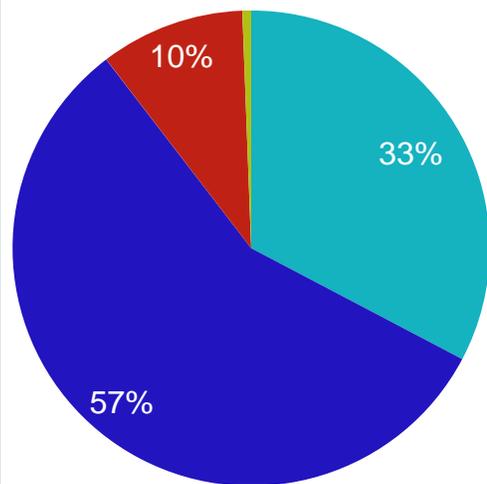
› CA sur 6 ans – Recettes de fonctionnement



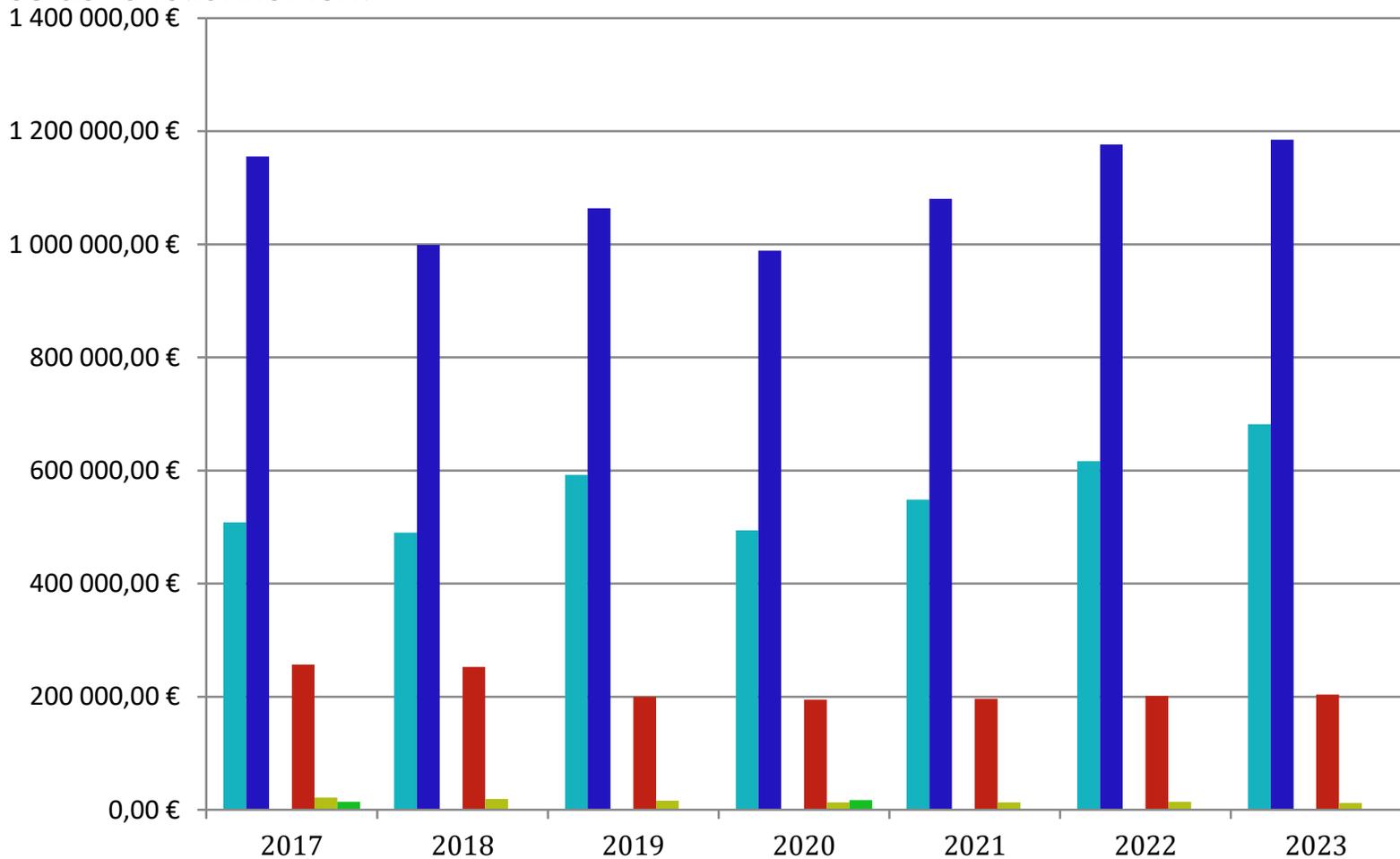
LA METHODOLOGIE

➤ RETROSPECTIVE

› CA sur 6 ans – Dépenses de fonctionnement



- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Atténuations de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles



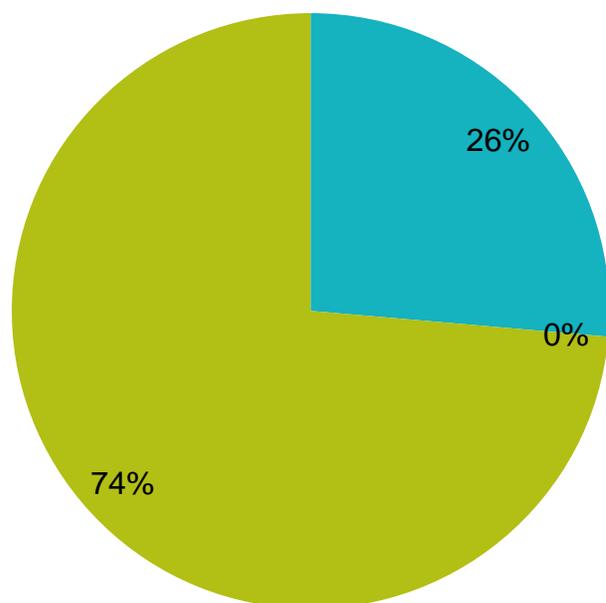
LA METHODOLOGIE

➤ RETROSPECTIVE

› CA sur 6 ans – Investissements

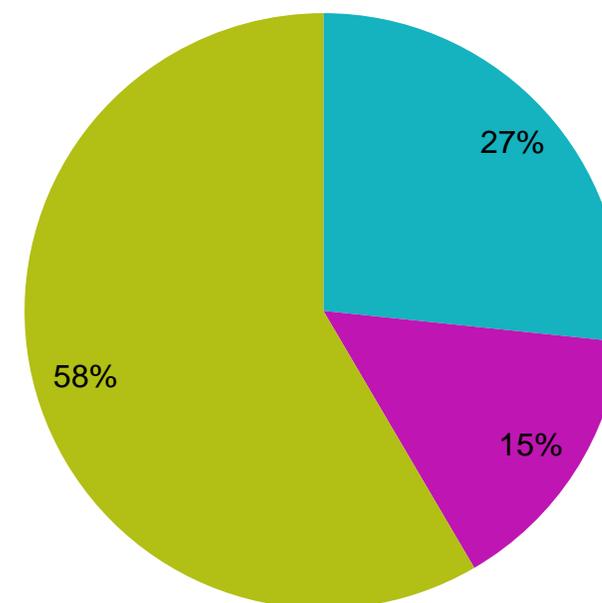
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Investissements réalisés	441 029 €	477 369 €	273 498 €	905 770 €	1 217 479 €	1 335 495 €	834 141 €	5 484 779 €
Subventions reçues	179 485 €	45 430 €	112 913 €	58 464 €	310 398 €	535 460 €	220 050 €	1 462 200 €
Emprunts	0 €	0 €	0 €	500 000 €	0 €	318 000 €	0 €	818 000 €
Autofinancement	261 544 €	431 939 €	160 585 €	347 306 €	907 081 €	482 034 €	614 091 €	3 204 580 €

Année 2023



■ Subventions reçues ■ Emprunts ■ Autofinancement

Années 2017 à 2023



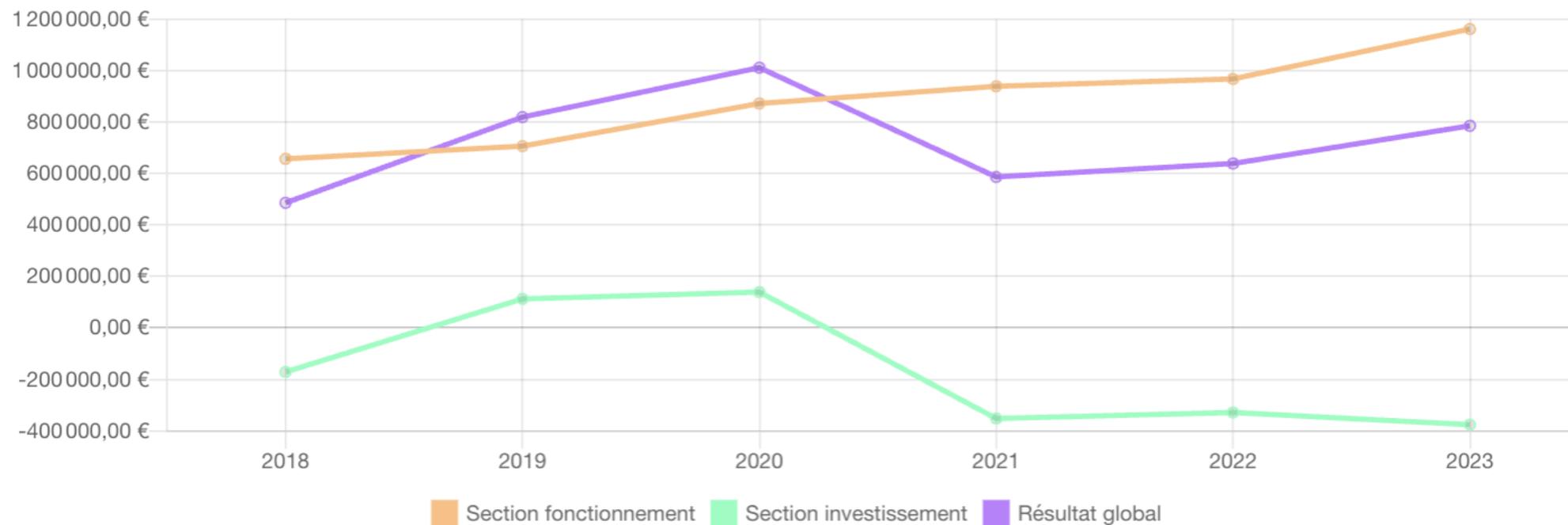
■ Subventions reçues ■ Emprunts ■ Autofinancement

Situation de SAIX

Envoyé en préfecture le 04/03/2024
Reçu en préfecture le 04/03/2024
Publié le 04/03/2024
ID : 081-218102739-20240229-D2024_04-DE



	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Section fonctionnement	656 943,01 €	706 281,07 €	871 781,94 €	938 658,91 €	967 329,68 €	1 161 069,08 €
Section investissement	-170 879,67 €	112 771,94 €	139 277,96 €	-351 880,44 €	-328 637,45 €	-375 873,85 €
Résultat global	486 063,34 €	819 053,01 €	1 011 059,90 €	586 778,47 €	638 692,23 €	785 195,23 €



Envoyé en préfecture le 04/03/2024

Reçu en préfecture le 04/03/2024

Publié le 04/03/2024

ID : 081-218102739-20240229-D2024_04-DE



Année 2023

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 PROVISOIRE

Envoyé en préfecture le 04/03/2024
 Reçu en préfecture le 04/03/2024
 Publié le 04/03/2024
 ID : 081-218102739-20240229-D2024_04-DE



DEPENSES FONCTIONNEMENT	BP 2023	CA 2023	RECETTES FONCTIONNEMENT	BP 2023	CA 2023
O11 - Charges à caractère général	948 400,00 €	681 847,04 €	OO2 -Résultat reporté	610 058,75 €	610 058,75 €
O12 - Charges de personnel	1 273 300,00 €	1 184 975,39 €	O13 - Atténuations de charges	50 000,00 €	74 618,43 €
65 - Charges gestion courante	227 200,00 €	204 106,52 €	70 -Prestations de services	86 738,25 €	119 576,60 €
66 - Charges financières	30 000,00 €	12 397,80 €	73 - Impôts et taxes	1 571 698,00 €	1 664 838,33 €
67 - Charges exceptionnelles	6 000,00 €		74 - Dotations	590 405,00 €	638 699,75 €
O22 - Dépenses imprévues	150 000,00 €		75 - Autres produits de gestion courante	35 000,00 €	39 733,50 €
O42 - Opérations d'ordre	75 000,00 €	51 594,61 €	76 - Produits financiers	- €	4,73 €
O14 - Atténuations de produits	1 000,00 €	311,00 €	77 - Produits exceptionnels	252 000,00 €	146 749,65 €
O23 - Virement à la section d'investissement	500 000,00 €		O42 - Opérations d'ordre	15 000,00 €	2 021,90 €
TOTAUX	3 210 900,00 €	2 135 232,36 €	TOTAUX	3 210 900,00 €	3 296 301,64 €

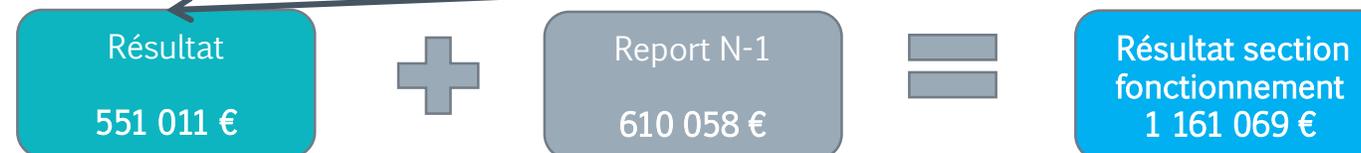
DEPENSES INVESTISSEMENT	BP 2023	CA 2023		RECETTES INVESTISSEMENT	BP 2023	CA 2023
OO1 - Résultat reporté	357 270,93 €	357 270,93 €		OO1 - Résultat reporté		
O20 - Dépenses imprévues	20 000,00 €					
16 - Emprunts	123 241,07 €	90 272,33 €		10 - Dotations	260 000,00 €	278 916,68 €
20 - Immobilisations incorporelles	259 000,00 €	69 004,72 €		1068- Excédent de fonctionnement	357 270,93 €	357 270,93 €
	34 096,00 €	75 487,90 €		13 -Subventions d'investissement	237 279,00 €	220 050,03 €
204 - Immobilisation -SDET	87 000,00 €	65 207,37 €			304 470,00 €	262 890,00 €
	39 111,00 €	16 527,31 €		16 - Emprunt	1 148 680,07 €	- €
21 - Immobilisations corporelles	1 663 300,00 €	567 438,86 €		O24 - Produits des cessions		
	45 764,00 €	105 113,55 €		O40 - Opérations d'ordre	75 000,00 €	51 594,61 €
23 - Immobilisations en cours	232 220,00 €	132 489,99 €		O21 - Virement de la section Fonctionnement	500 000,00 €	
	6 697,00 €	61 273,85 €		O41 - Opérations patrimoniales		
O40 - Opérations d'ordre	357 270,93 €	2 021,90 €				
O41 - Opérations patrimoniales	- €					
TOTAUX	3 224 970,93 €	1 542 108,71 €		TOTAUX	2 882 700,00 €	1 170 722,25 €
		926 435,17	sans RAR			907 832,25 €

En rouge Reste à Réaliser (RAR) - Reste à Percevoir (RAP) - restes à réaliser inclus

Compte Administratif 2023 Provisoire : Synthèse des résultats

Résultat Provisoire section fonctionnement

Envoyé en préfecture le 04/03/2024
Reçu en préfecture le 04/03/2024
Publié le 04/03/2024
ID : 081-218102739-20240229-D2024_04-DE



Résultat Provisoire Section Investissement



Résultat provisoire global



Envoyé en préfecture le 04/03/2024

Reçu en préfecture le 04/03/2024

Publié le 04/03/2024

ID : 081-218102739-20240229-D2024_04-DE



ORIENTATION BUDGETAIRE

PREVISIONNELS DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Envoyé en préfecture le 04/03/2024
Reçu en préfecture le 04/03/2024
Publié le 04/03/2024
ID : 081-218102739-20240229-D2024_04-DE

➤ Charge à caractère général – 011 reste stable : 950K€

- Stabilisation des dépenses prévisionnelles de fonctionnement par rapport à 2023 autour de 950k€, incluant une augmentation des couts de l'énergie, des assurances, et des réparations et maintenance : une partie du matériel roulant est aujourd'hui vieillissant

➤ Charge de personnel – 012 augmente : 1 355 K€

Augmentation de 7%: incluant

- les évolutions des grilles indiciaires 2023 et 2024 sur une année entière,
- la mise en place du RIFSEEP sur une année entière,
- la reprise d'un poste suite à longue maladie,
- l'instauration de la prime sur le pouvoir d'achat,
- et la prise en compte des évolutions prévisionnelle de l'emploi et des compétences

Il est proposé l'instauration des tickets restaurants (Couts pour la collectivités environ 9000€/an pour des tickets à 5€ pris en charge à 50%)

➤ Charges de gestion courante 065 reste stable 236 K

Il connait une légère augmentation prévisionnelle des couts de transports pour les enfants

Et intégrer la proposition d'augmenter l'appui au CCAS pour la mise en place sur la durée de la halte de répit.

➤ Charges financières 066 : 35 K

connaîtra une légère augmentation du fait de la levée de l'emprunt de million en juin

Principaux projets d'investissement 2024

Ecoles
157.5 k€
➔

Cheminement
Doux
31k€

Halle du Rivet
Bâche-
Eclairage
20k€

Sport
19.6K€

Achat de
Chapiteaux
10K€

Environnement
Cadre de vie
8,5k€

Travaux voirie
171K €

Travaux
éclairage- Leds
60K€

Travaux Réseaux
Divers
58,4k€

Sécurité
Routière
32 K €

Investissements
« Matériels -
mobilier divers »
30K€
➔

Materiel
Informatique-
bureautique
9,5 k€

Construction
nouvelle Mairie
800 K€

Acquisition
foncière dont
Logement social
150K€

Etude logements
sociaux/
inclusifs-
Bosquet 10 k€

Extension
cimetière de
Longuegineste
Etude 5K€

Installation de
Photovoltaïque
au Levezou 0k€

Vidéo
protection
38K€

Écoles



- Travaux toilettes Toulouse Lautrec
- Passage en Leds Toulouse Lautrec – cantine
- Rafrachissement salle de classe de Longuegineste (Sol+ Peinture) Halle (peinture)
- Achat de matériels informatiques et visio pour les 2 écoles (salles de classes)
- Changements des chaises et bureaux pour la salle de classe de CM2 Toulouse Lautrec
- Achat de lits pour les couchettes
- Achat de mobilier pour la cantine de Longuegineste
- Achat de matériel pour les cuisines des écoles (chariot, frigo, trancheuse à pain)
- Achat de petits matériels pédagogiques et sportifs
- Banc tour d'arbre

Matériels divers

Adressage/mobiliers urbains

Panneaux électoraux



Médiathèque/administration

Petits mobiliers

Ateliers municipaux

- Petits matériels portatifs
- Broyeur
- Aspirateur à feuilles
- Hote aspirante -plaque

Illumination de Noël

Extincteur / bornes incendies

Alarmes ateliers

Envoyé en préfecture le 04/03/2024

Reçu en préfecture le 04/03/2024

Publié le 04/03/2024

ID : 081-218102739-20240229-D2024_04-DE



PROJECTION SUR LA FISCALITÉ

Envoyé en préfecture le 04/03/2024

Reçu en préfecture le 04/03/2024

Publié le 04/03/2024

ID : 081-218102739-20240229-D2024_04-DE

Taxes		Année 2023	Année 2024
		Rappel	Proposition
Commune de Saïx	Taxe sur le Foncier non bâtie	78,49%	78,49%
	Taxe sur le Foncier bâti		
Département du Tarn	Taxe Foncière Départementale (bâtie)	47,88%	47,88%

Envoyé en préfecture le 04/03/2024

Reçu en préfecture le 04/03/2024

Publié le 04/03/2024

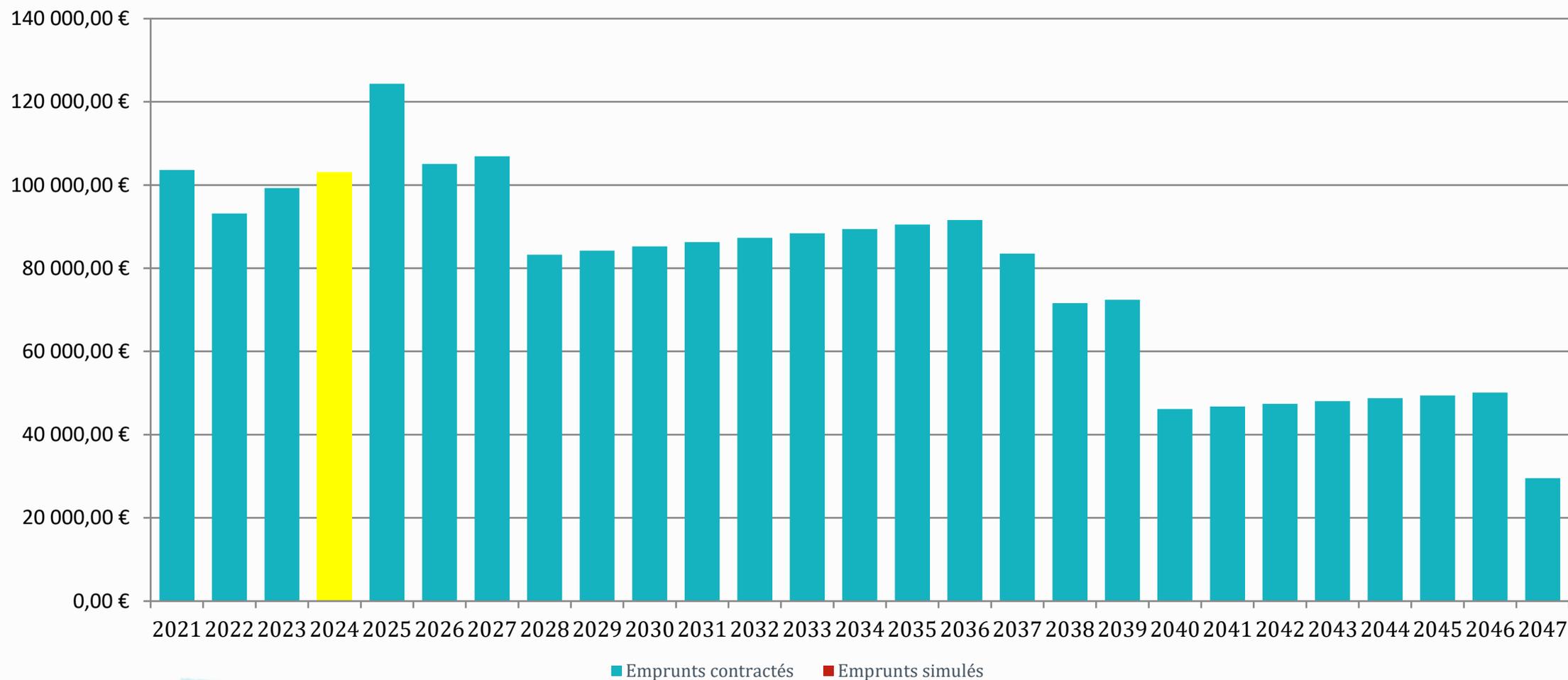
ID : 081-218102739-20240229-D2024_04-DE



STRUCTURATION DE LA DETTE

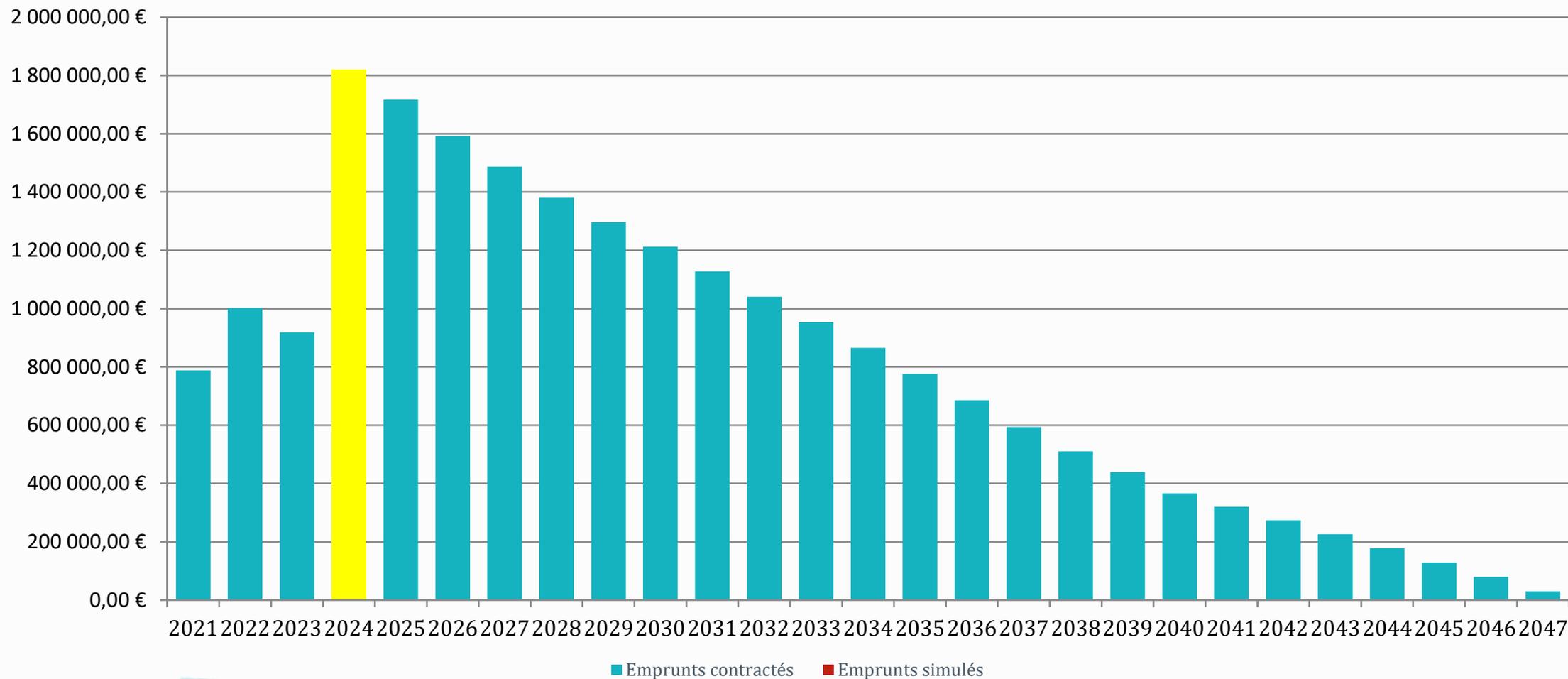


2.2. Remboursement capital

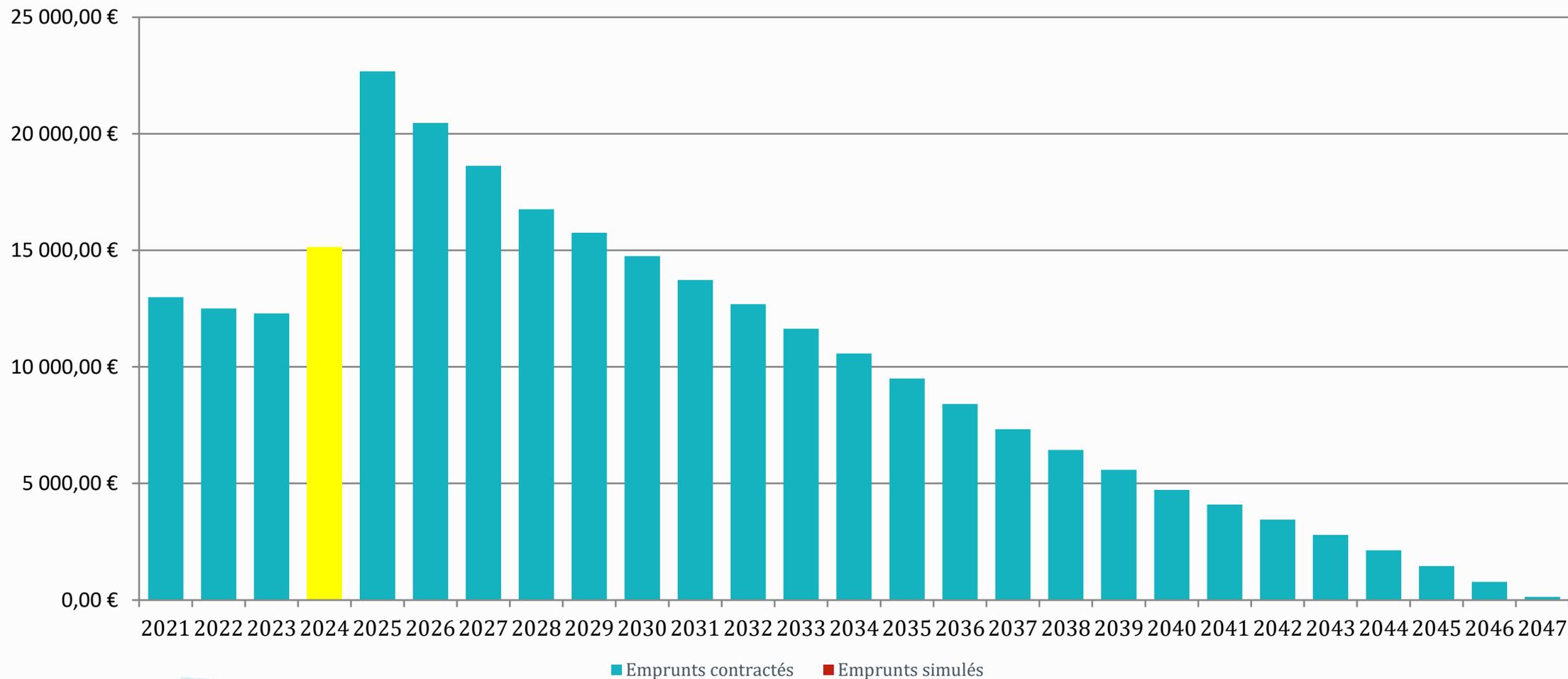


Prévision 2025 de désendettement en année de CAF devrait être autour des 2 ans

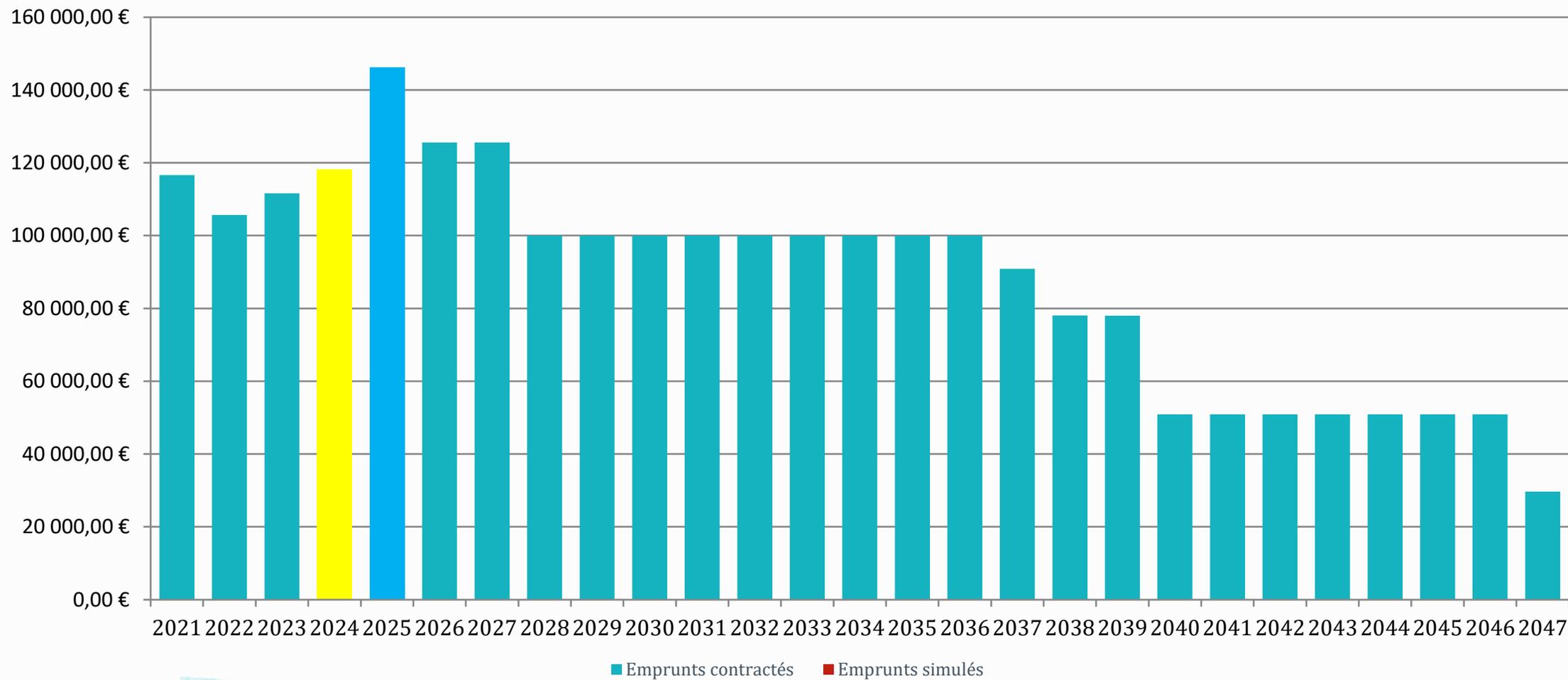
2.4. Capital restant dû



2.3. Remboursement intérêts



2.1. Annuités



Envoyé en préfecture le 04/03/2024

Reçu en préfecture le 04/03/2024

Publié le 04/03/2024

ID : 081-218102739-20240229-D2024_04-DE



BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

BUDGET ASSAINISSEMENT CA 2023 - HT

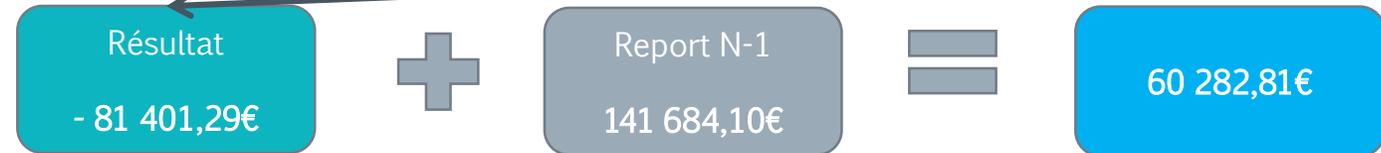
Dépense Exploitation	BP 2023	CA 2023	Recettes d'exploitation	BP 2023	CA 2023
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			002 Excédent d'exploitation reporté	141 684,10 €	141 684,10 €
				141 684,10 €	141 684,10 €
011 CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL (60, 61, 62 634 635 ..	209 042,00 €	144 879,94 €	70 PRODUITS DE GESTION COURANTE	186 315,90 €	183 794,19 €
			74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	- €	- €
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FR. ASS. (64,621,631,633)	5 000,00 €	4 502,93 €	741 Primes d'épuration		
			758 produits divers		
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	100 958,00 €	100 958,00 €			
			768 Autres produits financiers		
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 000,00 €	0,47 €			
			7718 Autres produits EXCEPTIONNELS		336,81
66 CHARGES FINANCIERES	11 000,00 €	10 616,95 €			
67 Charges exceptionnelles	5 000,00 €	4 574,00 €	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 000,00 €	
022 - DEPENSES IMPREVUES	15 000,00 €				
Dépense d'Exploitation	347 000,00 €	265 532,29 €	Recette d'exploitation	347 000,00 €	325 815,10 €

Dépenses Investissement	BP2023	CA 2023	Recettes Investissement	BP 2023	CA 2023
			001 EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	59 178,70 €	59 178,70 €
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	48 744,02 €	48 744,02 €	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	- €	- €
			1313 Départements		
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00 €	0,00 €	13145 Groupements de collectivités		
			1641 Emprunts en euro		
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	74 500,00 €	60 870,98 €			
			23 IMMOBILISATIONS EN COURS		
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	15 300,00 €	15 239,37 €	27 AUTRES IMMO FINANCIERES	510,30 €	- €
2315 - tx renovation 4 postes de refoulement			040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	100 958,00 €	100 958,00 €
2315 Tx extension rés			Recette Investissement	160 647,00 €	160 136,70 €
Dépenses Investissement	160 647,00 €	124 854,37 €			

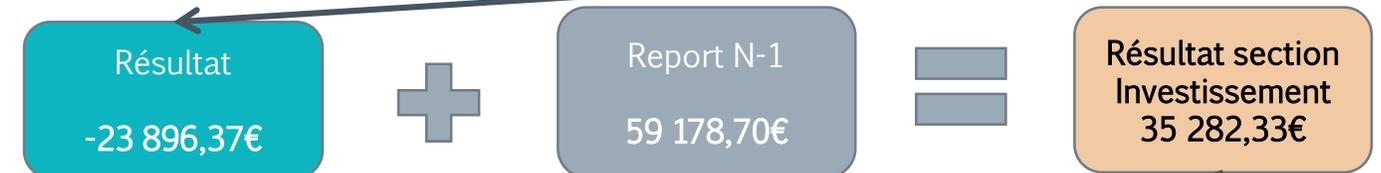
Compte Administratif 2023 Provisoire : Synthèse des résultats

Résultat Provisoire section fonctionnement

Envoyé en préfecture le 04/03/2024
Reçu en préfecture le 04/03/2024
Publié le 04/03/2024
ID : 081-218102739-20240229-D2024_04-DE



Résultat Provisoire Section Investissement



Résultat provisoire global



Envoyé en préfecture le 04/03/2024

Reçu en préfecture le 04/03/2024

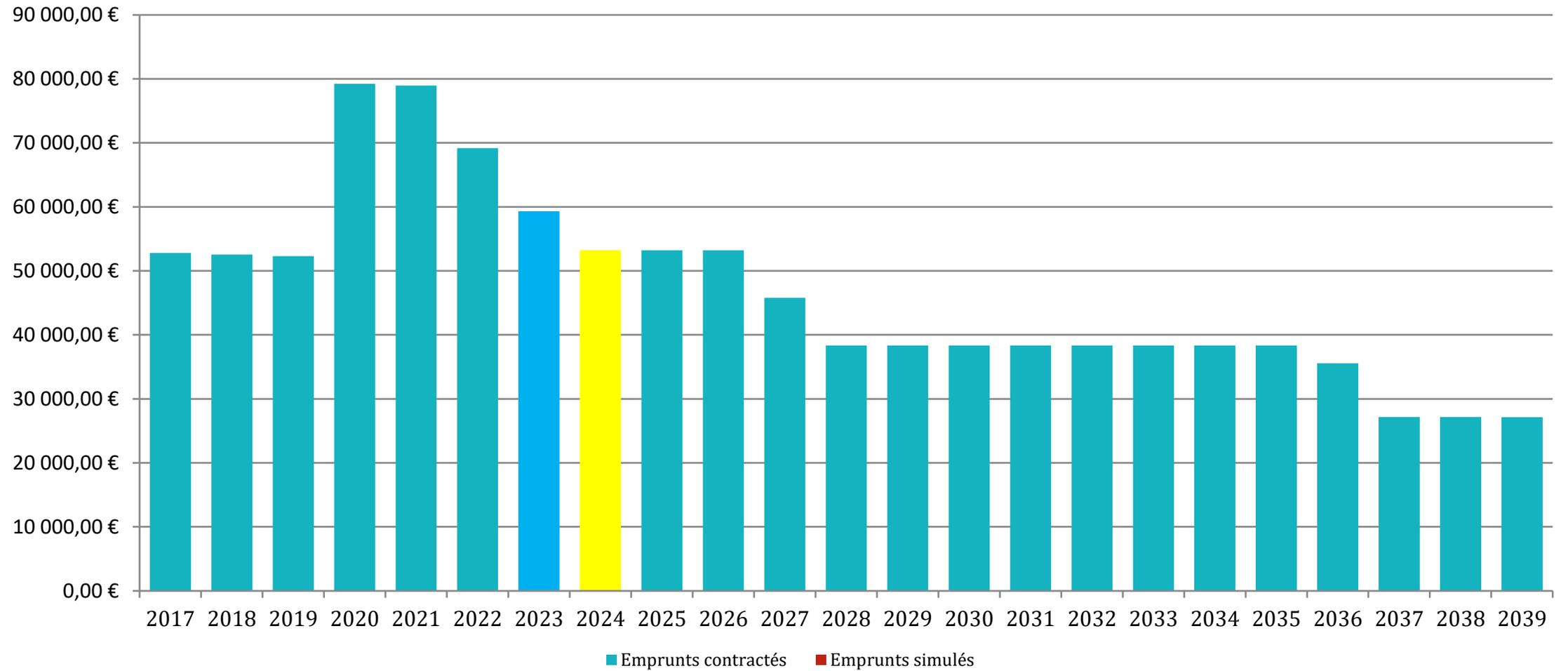
Publié le 04/03/2024

ID : 081-218102739-20240229-D2024_04-DE

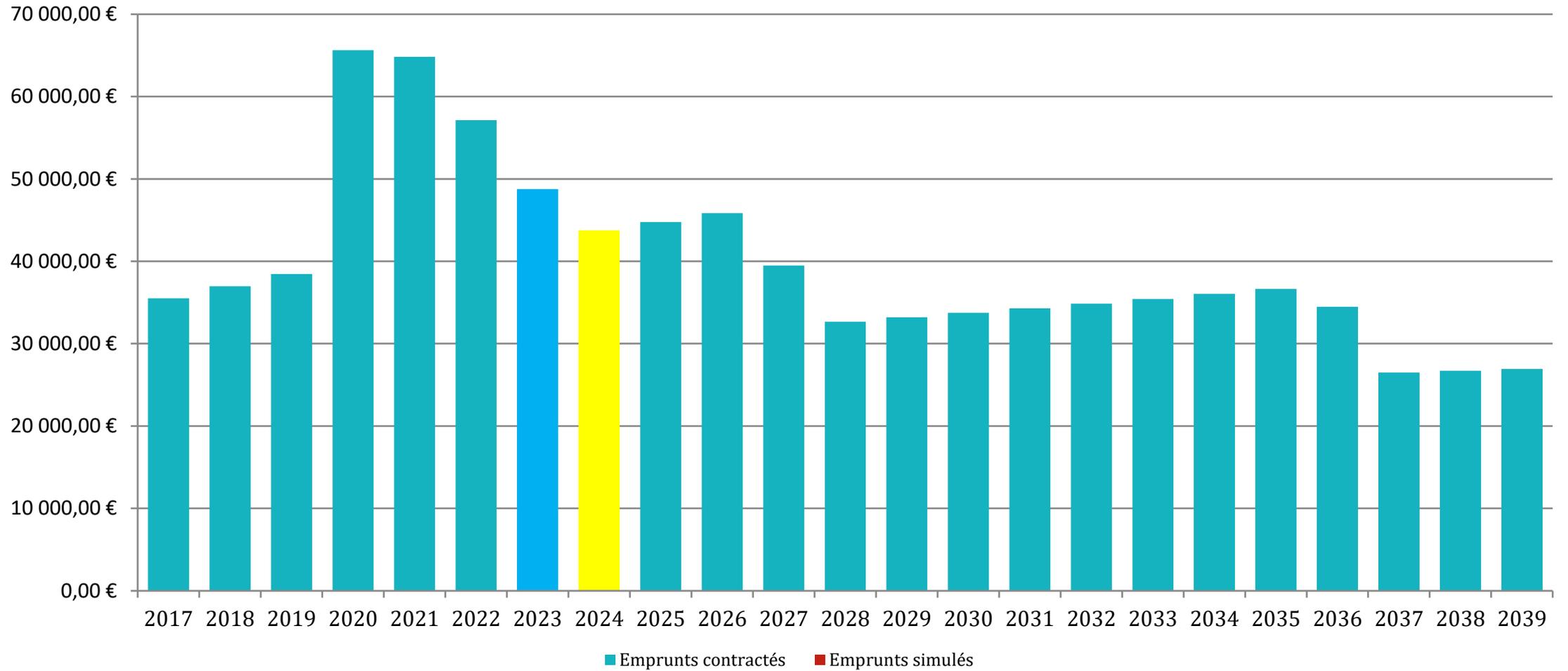


STRUCTURATION DE LA DETTE

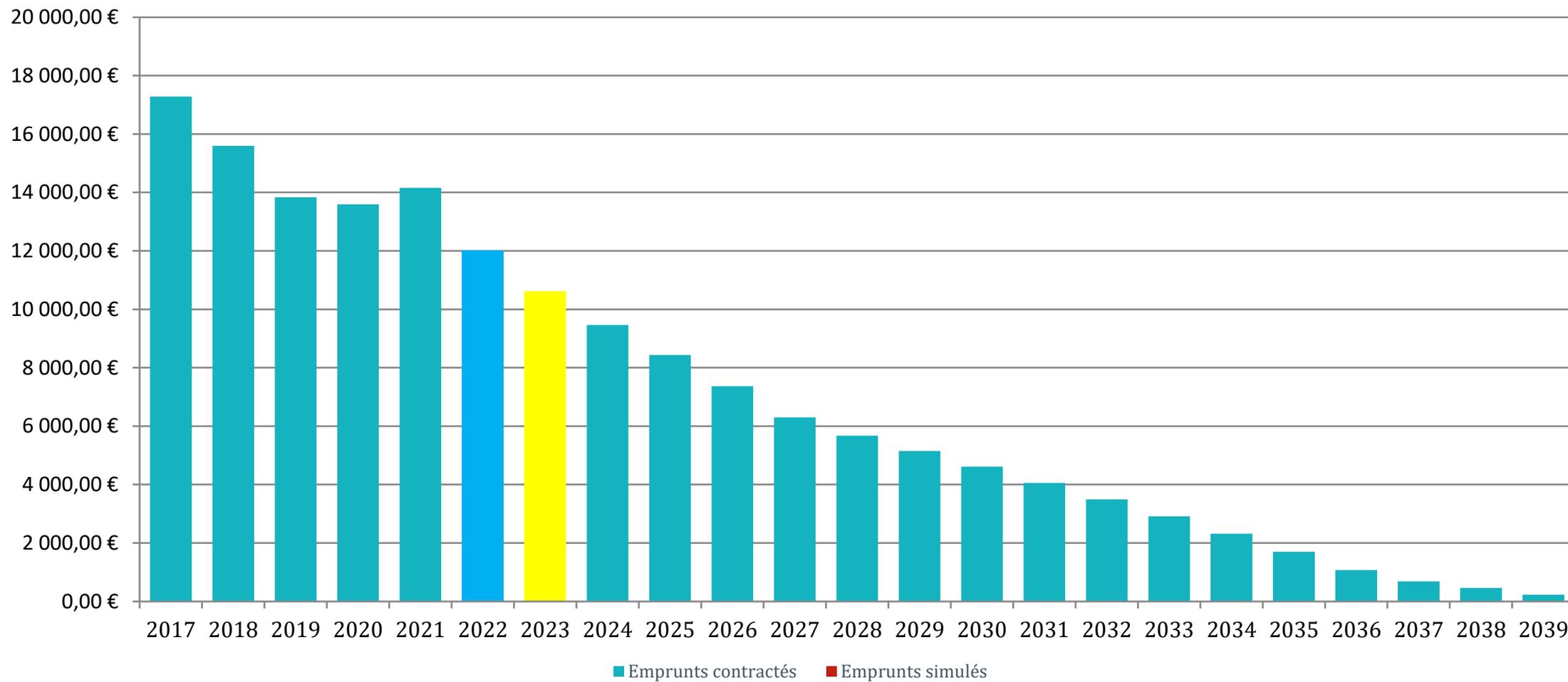
2.1. Annuités



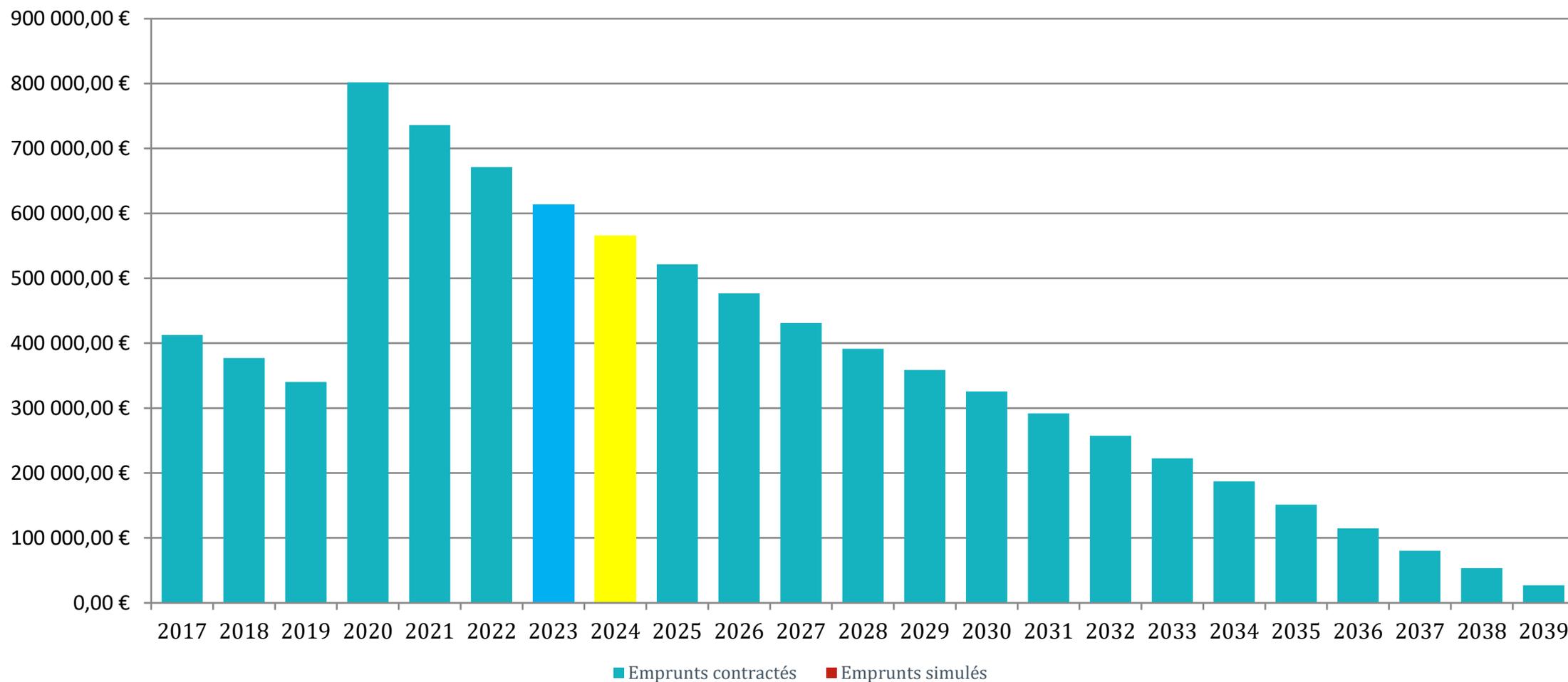
2.2. Remboursement capital



2.3. Remboursement intérêts



2.4. Capital restant dû



Envoyé en préfecture le 04/03/2024

Reçu en préfecture le 04/03/2024

Publié le 04/03/2024

ID : 081-218102739-20240229-D2024_04-DE



PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT 2024

› Principaux projets d'investissement 2024

La Commune de Saïx envisage de réaliser en 2024 les études préalables aux travaux du chemin de Laguéraudarié pour environ 30 000€
En matière d'investissement, dans le cadre de la station de Graboulas, il est nécessaire de changer ou réparer les bâches de certains bassins et investir dans du matériel actuellement usé ou défectueux : débitmètre, pompe, surpresseur pour une enveloppe de 45 000€

A noter qu'en fonctionnement la commune participe aux frais de fonctionnement de la station d'épuration de Graboulas gérée par la CCSA

En 2026, la compétence assainissement devrait être reprise par la Communauté de Communes, mais dans l'attente la question de l'équilibre de ce budget reste une préoccupation d'où l'augmentation du coût du traitement de l'eau qui était largement inférieur au coût réel du traitement des eaux usées.

Envoyé en préfecture le 04/03/2024

Reçu en préfecture le 04/03/2024

Publié le 04/03/2024

ID : 081-218102739-20240229-D2024_04-DE



FIN

Merci de votre attention.

